



Jours intranquilles à Beyrouth

Par [Alain Gresh](#)

Mondialisation.ca, 18 janvier 2011

[Les blogs du Diplo](#) 16 janvier 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

La révolution tunisienne a permis à la presse libanaise une courte pause. Les quotidiens du 15 janvier titrent sur la victoire du peuple, reprenant les mots d'un poème que tous les écoliers arabes ont appris, « *si un jour le peuple veut vivre, alors la nuit doit finir...* » [1]

Mais ni ce coup de tonnerre dans le ciel arabe, ni même la visite officielle du prince de Monaco, reçu par le président Sleimane, n'ont pu venir à bout des inquiétudes qui ont saisi le Liban depuis la démission du gouvernement et l'annonce que « [le procureur du Tribunal spécial remettra ses mises en accusation lundi](#) », le 17 janvier, pour examen par le juge (LeMonde.fr, 15 janvier). Le pays vit au ralenti, la circulation, toujours difficile, est plus fluide, le soir certains quartiers ont perdu de leur animation.

Les révélations (qu'il faut prendre avec une grande prudence, d'autant qu'elles avaient déjà été faites en décembre et sont « relancées » aujourd'hui) par un site conservateur américain Newsmax.com (14 janvier), selon lesquelles le rapport ne mettrait pas seulement en cause des membres du Hezbollah, mais aussi l'ayatollah Khamenei et d'importants responsables syriens, ont fait monter la tension (Ken Timmerman, « [Israel Cautiously Monitors Lebanese Crisis](#) »).

Les 17 et le 18 janvier, le président mènera des consultations avec les membres du parlement et devrait proposer un nouveau premier ministre.

Le 12 janvier, avec leur démission, les ministres de l'opposition ont fait chuter le gouvernement. Une des bizarreries de ce pays : malgré la constitution d'un gouvernement d'union nationale au printemps 2008, on continue de parler de majorité et d'opposition. Dans le premier camp, le premier ministre Saad Hariri et la majorité de la communauté sunnite ainsi qu'Amine Gemayel et Samir Geagea représentent une moitié environ des chrétiens ; dans le second, le Hezbollah et Amal mobilisent l'ensemble, ou presque, des chiites et le général Michel Aoun est soutenu par l'autre moitié des chrétiens – cette division des chrétiens, qui rend difficile un discours simpliste sur la menace du Hezbollah, est souvent oubliée dans les médias (lire Nicolas Dot-Pouillard, « [Révolution chez les chrétiens du Liban](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 2009).

La majorité peut aligner 55 députés, l'opposition 57 et, au centre, si l'on peut dire, le bloc dirigé par Walid Joumblatt du Parti socialiste progressiste, leader druze, naguère allié à Hariri et qui a pris ses distances, s'est rapproché à la fois du Hezbollah et de la Syrie. Sa position déterminera l'issue de la crise actuelle. Il compte 11 députés. Si l'on ajoute quelques indépendants, on atteint le nombre de 128 élus.

Après une longue crise, déjà, qui avait débouché en mai 2008 sur la prise de contrôle

militaire par le Hezbollah et ses alliés de Beyrouth, des accords négociés à Doha (Qatar) avaient permis de constituer ce gouvernement d'union nationale. (Lire « [Une semaine qui a ébranlé le Liban](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 2008). Celui-ci a survécu, cahin-caha, y compris aux [élections de juin 2009 perdues par l'opposition](#), qui avait toutefois obtenu plus de voix que la majorité.

Mais il n'a pas résisté aux rumeurs qui courent depuis plusieurs mois, et qui disaient que le procureur général du Tribunal spécial sur le Liban (TSL) sur l'affaire Hariri allait demander l'inculpation de membres du Hezbollah. Le 31 mars 2010, Hassan [Nasrallah](#), le secrétaire général du Hezbollah, révélait que des adhérents de son parti avaient été entendus par le procureur, mais à simple titre de témoins (« [Nasrallah, le Hezbollah et l'assassinat de Rafic Hariri](#) »). C'est le 16 juillet que le même explique, dans un discours, que Saad Hariri l'a informé que des adhérents de son parti seraient inculpés par le TSL. Désormais, la stratégie du Hezbollah comme celle de l'opposition va être de demander au gouvernement de dénoncer les accords liant le Liban et les Nations unies sur le TSL, d'arrêter son financement, de retirer les juges libanais qui y siègent.

Des tentatives de médiation syro-saoudienne durant la seconde moitié de 2010 ne déboucheront pas, les positions des deux camps se révélant inconciliables sur le TSL. L'opposition exige désormais que le gouvernement qui sera constitué rompe avec le tribunal. Appuyée par la Syrie, réussira-t-elle ?

Pour le Hezbollah, comme pour la Syrie, l'enjeu dépasse largement le Liban. Le TSL, dont l'enquête serait « politisée » – et nul ne peut nier qu'elle l'a été, comme le prouve l'affaire dite des « faux témoins » (qui avaient mis en cause, dès le lendemain de l'attentat contre Hariri des responsables syriens) –, participe d'un complot visant à affaiblir la résistance et ses alliés, à la priver de ses armes, à la discréditer. Son analyse s'inscrit dans un cadre régional d'affrontement avec Israël et les Etats-Unis.

C'est aussi, paradoxalement, l'analyse de l'actuelle administration américaine, qui continue à considérer le Hezbollah comme une organisation terroriste et à vouloir l'affaiblir à tout prix. Nombre d'analystes au Liban pensent que Washington a contribué à l'échec de la médiation syro-saoudienne en poussant Hariri à maintenir un soutien fort au tribunal. [2]

Dans ce contexte, le compromis semble difficile. Nasrallah doit parler le 16 janvier au soir et on en saura sans doute plus.

Une nouvelle fois, il apparaît que les enjeux libanais dépassent largement les frontières de ce pays et que, tant que l'affrontement avec Israël perdurera et que la Palestine restera occupée, le Liban a peu de chances de connaître autre chose que des trêves et de pouvoir décider seul de son sort.

Notes

[1] Un lecteur a donné la citation exacte et je l'en remercie : Le poème arabe dont parle Alain Gresh est « La Volonté de vivre » du poète tunisien Abû al-Qâsim al-Châbbî, un des plus grands poètes du monde arabe et qui pourtant est mort à l'âge de 25 ans. « Lorsqu'un jour le peuple veut vivre Force est pour le destin de répondre Force est pour les ténèbres de se dissiper Force est pour les chaînes de se briser ».

[2] L'histoire de la commission d'enquête et du tribunal, de sa politisation, de sa

manipulation, dépasse le cadre de cet envoi, au-delà même de savoir pourquoi [on juge certains criminels et pas d'autres](#).

La source originale de cet article est [Les blogs du Diplo](#)

Copyright © [Alain Gresh](#), [Les blogs du Diplo](#), 2011

Articles Par : [Alain Gresh](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca